

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
REUNION DU 15 JANVIER 2025
APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 10 DECEMBRE 2024

Réunis le 15 janvier 2025 à 14h00 en visio-conférence sous la présidence de Madame Malika CHERRIERE,

Sont présents avec voix délibérative : Mesdames Julie BARENTON GUILLAS, Malika CHERRIERE, Sophie DE GIBON, Christine EVEN, Audrey GADENNNE, Patricia GADY DUQUESNE, Sophie GAUGAIN, Amandine D'OLEON, Angélique PERINI, Emmanuelle TREMEL et messieurs Antoine CASINI, David FONTAINE et Patrick JEANNENEZ.

Sont excusés : Madame Florence MAZIER, et messieurs Fabien ACHARD DELALUARDIERE et Xavier CHARLES.

Nombre de membres en exercice	16
Nombre de membres présents	13
Nombre de pouvoirs	/
Nombre de votants	13

VU le code général des collectivités territoriales,

Le comité syndical de Normandie Équine Vallée,

Après avoir pris connaissance du projet de procès-verbal du comité syndical du 10 décembre 2024,

Après avoir constaté que les conditions du quorum étaient remplies,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le procès-verbal du comité syndical du 10 décembre 2024.

La Présidente du syndicat mixte
Malika CHERRIERE

ANNEXE : PV DU COMITE SYNDICAL DU 10 DECEMBRE 2024

Etaient présents avec voix délibérative : Mesdames Malika CHERRIERE, Sophie DE GIBON, Patricia GADY DUQUESNE, Sophie GAUGAIN, Angélique PERINI, et messieurs Antoine CASINI et Patrick JEANNENEZ.

Etaient présents pendant les présentations sans participation aux votes : Julie BARENTON GUILLAS, Christine EVEN, Audrey GADENNNE.

Sont excusés : Mesdames Amandine D'OLEON, Florence MAZIER, Emmanuelle TREMEL et messieurs Fabien ACHARD DELALUARDIERE, Xavier CHARLES et David FONTAINE.

Malika CHERRIERE ouvre la séance en accueillant les représentants de l'Anses et du CIRALE pour la présentation des rapports d'activité. Elle propose de commencer par ces présentations avant de passer aux points financiers, ressources humaines et gestion des sites.

Malika CHERRIERE demande s'il y a un ordre de priorité pour les présentations.

Alexia LEMOINE propose de commencer par la présentation de José Carlos VALLE CASUSO au titre de l'ANSES.

Présentation de l'Anses

José Carlos présente le rapport d'activité de l'Anses pour les années 2023-2024 :

- Objectifs de l'Anses : Sécurité sanitaire humaine, protection de la santé animale et végétale.
- Changements de gouvernance : Nouveau directeur général, Benoît Vallet.
- Structure : 5 ministères de tutelle, environ 1400 employés.
- Mandats de référence : 92 mandats pour des maladies réglementées.
- Activités principales : Évaluation des risques sanitaires, missions de veille et d'alerte, projets de recherche, collaborations internationales.
- Projets de recherche : 16 projets en cours, 16 articles publiés, 17 posters présentés.
- Autopsies : 110 en 2023, 76 en 2024.
- Partenariats : Collaboration avec CHU de Rouen et autres institutions.

Alexia LEMOINE précise que la réunion est enregistrée pour faciliter la rédaction du PV.

José Carlos continue en détaillant les activités de l'ANSES, y compris les essais inter-laboratoires, les formations de référence, et les projets de recherche en cours.

Malika CHERRIERE remercie pour la présentation et demande s'il y a des questions ou des remarques.

Patrick JEANNENEZ trouve la présentation très claire et complète.

Malika CHERRIERE pose des questions sur le partenariat avec le CHU et l'université de Rouen, ainsi que sur la baisse des autopsies.

José Carlos précise quelles sont les collaborations en cours et les raisons de la baisse des autopsies, même si le nombre d'autopsie est plus important en fin d'année du fait de la crise de la rhinopneumonie.

Malika CHERRIERE remercie pour les éclaircissements et souligne l'importance de suivre ces chiffres pour la Région Normandie.

José Carlos assure que l'Anses continuera à maintenir cette activité et mentionne des partenariats futurs pour augmenter le nombre d'autopsies.

Présentation du CIRALE

Fabrice AUDIGIER présente le bilan d'activité du CIRALE pour 2023-2024 :

- Structure : Réorganisation interne en vue de l'ouverture de l'hôpital universitaire équin.
- Activités cliniques : Maintien de l'activité malgré le départ à la retraite du professeur DENOIS.
- Enseignement : Formation des étudiants de dernière année, résidents et stagiaires.
- Recherche : Projets sur la santé connectée, nouvelles thérapies articulaires, et projets collaboratifs.
- Projets futurs : Ouverture de l'hôpital universitaire équin, développement de l'imagerie avancée, et consultation de première ligne.

Chiffres clés :

- Activité clinique : 21 chevaux supplémentaires en 2023 par rapport à 2022.
- Scintigraphie : Environ 200 examens par an.
- Imagerie avancée : Augmentation de l'activité sur la machine RM debout.
- KINESIA : Baisse de 26 à 33 chevaux présents pour réhabilitation.
- Formation continue : 7 formations en 2023, 6 en 2024.
- Publications : 15 publications internationales, 6 nationales.
- Communications : 32 internationales, 20 nationales.
- Thèses : 3 thèses soutenues, 11 en cours.

Malika CHERRIERE remercie pour la présentation et demande s'il y a des remarques ou des questions.

Sophie GAUGAIN félicite pour la présentation et souligne l'importance des équipements et des équipes pour le rayonnement de la Normandie.

Malika CHERRIERE ajoute que les équipements sont essentiels, mais que ce sont les compétences et l'expertise des équipes qui font la différence.

Fabrice AUDIGIER remercie pour le soutien et mentionne que les premiers cartons arrivent vendredi pour l'installation dans les nouveaux locaux.

Points de Gouvernance

Rapport n°1 : Adoption du PV du comité syndical du 2024

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Rapport n°2 : Révision des statuts du syndicat mixte Normandie Equine Vallée

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Rapport n°3 : adoption de la convention d'AOT à signer avec l'ENVA

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Rapport n°4 : adoption de la convention d'AOT à signer avec LABEO

Monsieur Patrick JEANNENEZ se retire du vote pour éviter tout conflit d'intérêt puisqu'il est également président du GIP LABEO.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Points financiers

Alexia LEMOINE présente les points financiers :

Rapport n° 5 : DM 2 2024

Ajustements techniques pour les avances sur les marchés et les amortissements.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Rapport n° 6 : Création d'un budget annexe

Création d'un budget annexe pour les activités commerciales, avec une dotation initiale de 20000€.

Monsieur Jean Philippe CHARDRON demande à apporter une modification dans le règlement joint à la délibération concernant la création d'une régie financière. Il souhaiterait que l'article 11 du règlement soit modifié comme suit : « *Les fonds de la régie sont déposés au Trésor. En cas d'insuffisance des sommes mises à disposition de la régie, la régie ne peut demander d'avances qu'au Syndicat mixte de manière exceptionnelle* ».

La délibération est adoptée à l'unanimité ainsi que la modification demandée par le payeur départemental.

Rapport n° 7 : DOB 2025

Alexia LEMOINE rappelle les grands éléments des prévisions budgétaires repris dans le rapport de présentation.

Jean Philippe CHARDRON fait un point sur les délais de paiement qui sont de l'ordre de 15 jours.

Joël DESTRES confirme l'inscription des montants dans les prévisions budgétaires du Département du Calvados et précise que le vote du budget du Département a été retardé et sera voté en mars 2025.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Rapport n° 8 : mise en place d'une carte achat public

Il est proposé d'adopter l'acquisition d'une carte d'achat public pour faciliter certains achats en ligne.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Points Ressources Humaines

Alexia LEMOINE présente les points liés aux ressources humaines.

Rapport n° 9 : Convention avec le CDG 14 pour la médecine du travail

Il s'agit de l'adhésion au service mutualisé de médecine du travail mis en place par le centre de gestion.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Logements étudiants

Rapport n° 10 : Règlement intérieur pour la résidence étudiante

Alexia LEMOINE propose l'adoption du règlement intérieur de la résidence étudiante de Goustranville, qui sera annexé au projet de bail.

Sophie DE GIBON interroge sur les bornes de recharge pour véhicules électriques. Alexia LEMOINE indique que les modalités sont en cours de définition.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Conclusion

Malika CHERRIERE remercie tous les participants pour leur présence et leur contribution. Il souhaite de bonnes fêtes à ceux qu'il ne reverra pas avant la fin de l'année et souligne l'importance des prochaines étapes pour le campus.